

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT
DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
18 mars 2025**

PUBLIE LE : 25/03/2025

Délibération n°250318-1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit mars à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte Cristo, dûment convoqué par la Présidente le onze mars, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Clarisse ZANN**, Présidente du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 18 MARS 2025

PRESENTS

LE PECQ Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE
Julie SERIEYS, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PORT-MARLY Mireille TEMPEZ, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI Clarisse ZANN, PRESIDENTE

ABSENTS EXCUSES

LE PECQ Nicole WANG, DELEGUEE TITULAIRE

LE PORT-MARLY Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE
Estelle BOURGEOIS, DELEGUEE SUPPLEANTE
Michèle TROJANI, DELEGUEE SUPPLEANTE

MARLY-LE-ROI Jean-François PERRAULT, DELEGUE SUPPLEANT
Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE

Pouvoirs :

. Madame Marie-Claude CARLIER donne pouvoir à Madame Mireille Tempez

Communes non représentées : *Néant*

Assistaient à la séance

Madame Frédérique LUROL, Directrice du Domaine de Monte Cristo

<i>Nombre de communes</i>	:	3
QUORUM	:	4
<u>Délégués présents</u>	:	4
<u>Pouvoirs</u>	:	1
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	5

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITÉ DU 30 JANVIER 2025

RAPPORTEUR : La Présidente

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

VU l'article 23 du règlement intérieur du syndicat intercommunal ;

CONSIDERANT que le procès-verbal du comité du 30 janvier 2025 a été transmis aux délégués lors de l'envoi du dossier.

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

APPROUVE, sans ajout ni modification le procès-verbal du comité du 30 janvier 2025 ;

Fait à Marly-le-Roi, le 25/03/2025

Transmis en préfecture et affiché le 25/03/2025

Pour Extrait Conforme

Jean-Noël AMADEI
Secrétaire de séance

Clarisse ZANN
Présidente du Syndicat Intercommunal

